



Rapport de consultation

DÉMARCHE COLLABORATIVE

**MISE EN OEUVRE DU PLAN
DIRECTEUR DES PARCS ET
DES ESPACES VERTS**



Présenté à :
Arrondissement de
Mercier-Hochelaga-
Maisonneuve

Octobre 2021

FAITS SAILLANTS

.....

La démarche

Du 4 juin au 1^{er} août 2021, la démarche collaborative sur la mise en oeuvre du Plan directeur des parcs et espaces verts a permis de rejoindre la population et les partenaires de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. La démarche comprenait :

3 ateliers collaboratifs



39 personnes y ont participé

1 questionnaire en ligne



769 personnes y ont répondu

Les résultats

L'analyse des résultats a fait émerger plusieurs priorités qui ont été classées en fonction des quatre idées maîtresses qui se trouvent dans le Plan directeur. Ces priorités devraient être considérées par l'Arrondissement pour la mise en oeuvre du Plan directeur au cours des prochaines années. Les voici :

1. Accroître l'accessibilité et la connectivité des parcs

- Connecter les parcs et espaces verts entre eux
- Faciliter l'accès sécuritaire aux parcs et espaces verts
- Aménager selon les principes d'accessibilité universelle
- Améliorer les infrastructures cyclables
- Donner accès à des toilettes et des poubelles

2. Adapter les pratiques à la transition écologique

- Planter plus d'arbres
- Préserver et mettre en valeur la biodiversité
- Sensibiliser à la protection de l'environnement
- Encourager les projets d'agriculture urbaine
- Implanter une stratégie d'engagement citoyen
- Ramener la présence de l'eau

3. Enrichir les méthodes pour rendre les aménagements plus durables

- Planifier les projets en amont avec les partenaires
- Entretenir les équipements existants

4. Favoriser une répartition et une diversité de l'offre d'équipements

- Mieux répartir l'offre de terrains réservés aux sports
- Diversifier l'offre destinée à tous les groupes d'âge
- Favoriser la détente et les rencontres
- Faire place à la culture
- Donner accès à l'eau

TABLES DES MATIÈRES

.....

Faits saillants	2
La démarche	4
Mise en contexte	5
Étapes de la démarche	6
1. Information et mobilisation	6
2. Ateliers collaboratifs	6
3. Questionnaire en ligne	7
4. Rédaction du rapport	7
Bilan de la participation	9
Les résultats	10
Inspiration	11
Fréquentation	12
Idées maîtresses	14
1. Accroître l'accessibilité et la connectivité des parcs	14
2. Adapter les pratiques à la transition écologique	16
3. Enrichir les méthodes pour rendre les aménagements plus durables	18
4. Favoriser une répartition et une diversité de l'offre d'équipements	19
Rêves	21
Les annexes	22

La démarche

- MISE EN CONTEXTE
- ÉTAPES DE LA DÉMARCHE
- BILAN DE LA PARTICIPATION

MISE EN CONTEXTE

Le Plan directeur des parcs et des espaces verts

Au mois de février 2021, l'Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté le Plan directeur des parcs et des espaces verts 2021-2026. Élaboré suite à la tenue d'une démarche de consultation citoyenne en 2018, ce document vise à faciliter et guider la planification des interventions futures en fonction de l'état physique des parcs et espaces verts de l'arrondissement.

Avec ce Plan directeur, l'Arrondissement se dote d'une vision pour le développement et le redéveloppement de ses parcs et espaces verts. Ainsi, il est souhaité :

- d'offrir aux citoyens et citoyennes des milieux de vie de qualité;
- de préserver et de mettre en valeur les parcs et espaces verts;
- de rendre les parcs et espaces verts plus accessibles et attrayants pour tous les publics.

Cette vision se décline en 4 idées maîtresses :

1. **Accroître l'accessibilité et la connectivité des parcs.**
2. **Adapter les pratiques à la transition écologique.**
3. **Enrichir les méthodes pour rendre les aménagements plus durables.**
4. **Favoriser une répartition et une diversité de l'offre d'équipements.**



Pages tirées du Plan directeur des parcs et des espaces verts

Objectifs de la démarche collaborative

Souhaitant orienter la mise en œuvre de son nouveau Plan directeur, l'Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a mandaté en mai 2021 L'Atelier Urbain afin de tenir une démarche de consultation auprès de la population et des partenaires de l'Arrondissement.

Cette démarche collaborative comprenant plusieurs étapes visait à :

- S'assurer d'une compréhension commune du Plan directeur;
- Générer un maximum d'idées sur des thématiques identifiées en lien avec les idées maîtresses;
- Valider et prioriser les éléments essentiels à mettre en place dans le cadre d'un plan d'action découlant du Plan directeur.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

.....

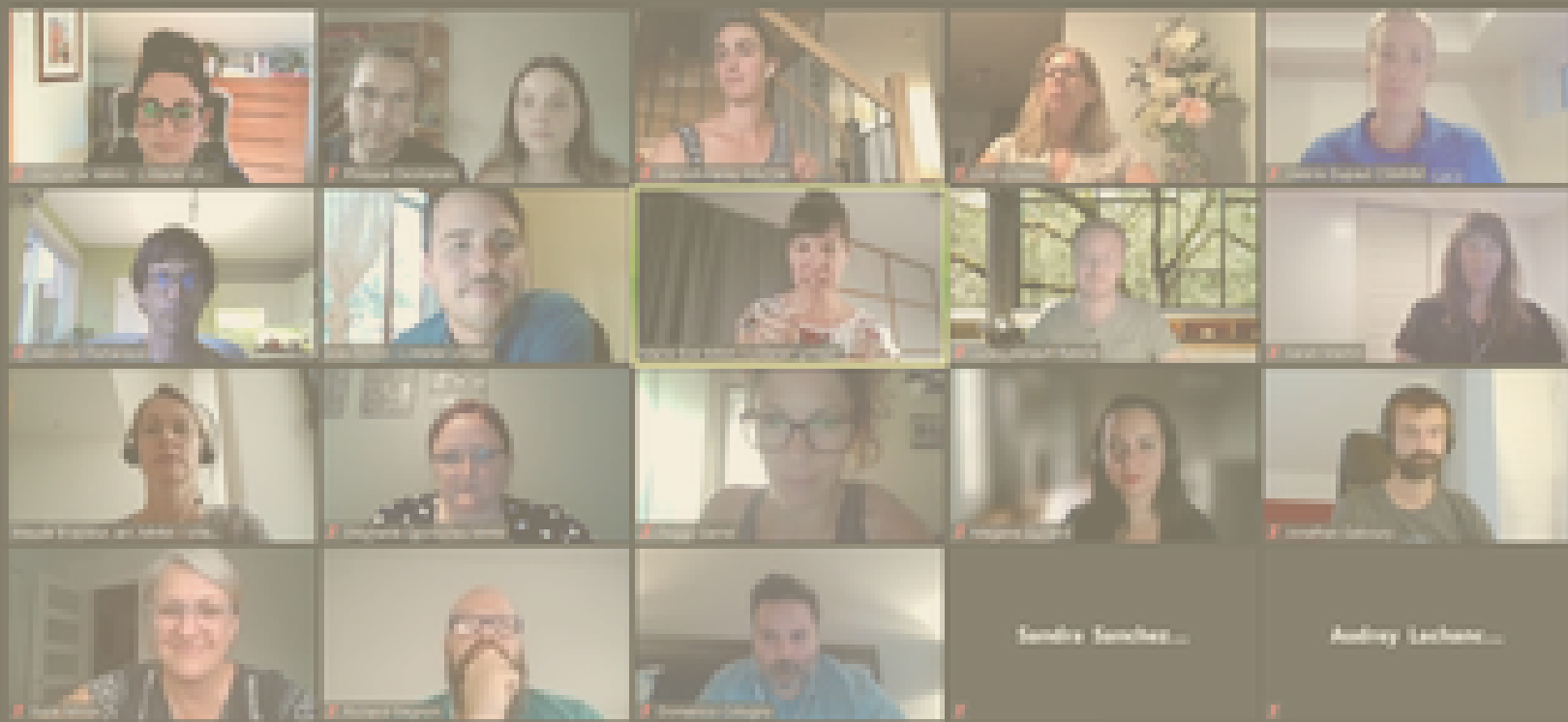
1. Information et mobilisation

Afin d'informer en amont la population et les partenaires du contenu du Plan directeur récemment adopté, une présentation interactive sous la forme d'un Prezi a été préparée et mise en ligne le 4 juin 2021. La présentation visant à vulgariser le contenu du Plan directeur comprenait cinq sections :

- La démarche
- L'offre actuelle
- La vision
- Les idées maîtresses
- Foire aux questions

Ensuite, pour mobiliser la population et les partenaires à s'inscrire aux ateliers collaboratifs ou à répondre au questionnaire en ligne, plusieurs actions de communication ont été réalisées :

- Invitation aux organismes et écoles de l'arrondissement à l'atelier virtuel du 15 juin qui leur a été dédié - 4 juin
- Mise à jour de la [page Réalisons MTL](#) et publication d'une [foire aux questions](#) (FAQ) - 4 juin
- [Communiqué de presse](#) - 4 juin
- [Nouvelle sur montreal.ca](#) - 4 juin
- Infolettre Réalisons MTL - 4 juin
- Installation de panneaux dans 16 parcs de l'arrondissement - 4 juin
- Installation de 15 affiches dans les lieux culturels de l'arrondissement et au bureau Accès Montréal - 4 juin
- 7 publications sur Facebook - au cours des mois de juin et juillet
- Publicité géociblée sur Facebook - du 4 au 18 juin
- 2 publications sur Instagram - juin
- Plusieurs stories sur Instagram - juin
- Publicité numérique sur Est Média Montréal - du 4 au 21 juin
- Publicité imprimée dans le Flambeau de l'Est - 9 juin
- Promotion des ateliers dans le cadre de l'Infolettre de l'arrondissement - 18 juin
- Infolettre Réalisons MTL - 13 juillet
- Promotion du sondage en ligne dans le cadre d'une infolettre spéciale de l'arrondissement dédiée à la démarche - 22 juillet



Capture d'écran tiré d'un atelier collaboratif citoyen, juin 2021

2. Ateliers collaboratifs

Trois ateliers collaboratifs virtuels se sont tenus sur la plateforme Zoom :

1. Le mardi 15 juin 2021 de 9 h 30 à 11 h 30 avec les partenaires (organismes ou écoles);
2. Le lundi 21 juin 2021 de 19 h 00 à 20 h 30 avec la population de l'arrondissement;
3. Le mardi 22 juin 2021 de 9 h 30 à 11 h 00 avec la population de l'arrondissement.

Au total, les trois ateliers ont permis de rejoindre 21 personnes représentant 19 partenaires de l'Arrondissement et 18 personnes résidant dans les trois secteurs de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. La liste des partenaires ayant pris part aux ateliers se trouve en annexe. Les activités en sous-groupes de 4 à 8 personnes ont permis de faciliter les discussions et l'émergence d'idées. Quelques élu(e)s et fonctionnaires des différents services de l'arrondissement étaient également présents dans chaque sous-groupe afin d'observer, de répondre aux questions et de bonifier les discussions au besoin.

Le déroulement des ateliers était le suivant :

01 Accueil

- Présentation de L'Atelier Urbain
- Objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier
- Conditions de succès

02 Mot de bienvenue

03 Présentation du Plan directeur

04 Activité en sous-groupe

- Brise-glace
- Inspiration
- Idéation
- Synthèse

05 Retour en plénière

06 Conclusion de l'atelier

3. Questionnaire en ligne

Afin de rejoindre les personnes n'ayant pu assister aux ateliers collaboratifs, un questionnaire d'une dizaine de minutes a été mis en ligne du 13 juillet au 1^{er} août 2021 sur la plateforme SurveyMonkey. Celui-ci a été élaboré à partir des échanges qui ont eu lieu lors des ateliers collaboratifs afin de valider certains éléments soulevés. 769 personnes y ont répondu.

Les 17 questions étaient classées en différentes sections :

- Inspiration (choix d'image)
- Quartier de résidence
- Fréquentation des parcs et espaces verts (liste déroulante)
- Préférences (matrice d'évaluation)
- Priorisation (choix de réponse)
- Idées pour améliorer l'expérience (question ouverte)
- Questions sociodémographiques

4. Rédaction du rapport

Le rapport de consultation qui suit présente les principaux résultats recueillis autant lors des ateliers collaboratifs qu'à l'aide du questionnaire en ligne. L'ensemble des commentaires provenant des questions ouvertes ont été lus et analysés. La section des résultats présente :

- les images d'inspiration les plus populaires;
- la fréquentation des parcs et espaces verts;
- les éléments prioritaires selon chacune des quatre idées maîtresses;
- une série d'idées soulevées pour améliorer l'expérience dans les parcs et espaces verts.

Le rapport de consultation servira à alimenter l'équipe chargée de planifier et d'exécuter les travaux sur le terrain au cours des prochaines années, selon le calendrier de réalisation.

BILAN DE LA PARTICIPATION

.....

Ateliers collaboratifs



6
sous-groupes
de travail



39
personnes
participantes

Questionnaire en ligne



769
personnes
sondées

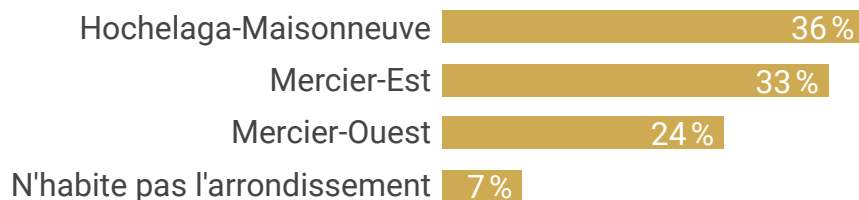


17
questions

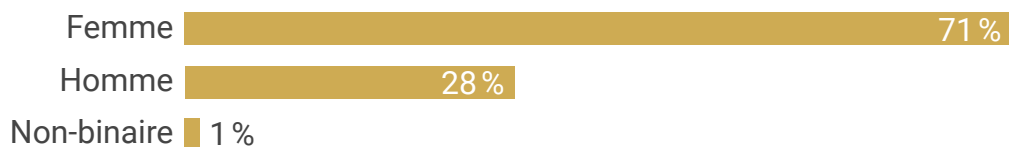
Profil des personnes sondées

Le profil sociodémographique des personnes ayant répondu au questionnaire en ligne est présenté ci-dessous. Il doit être pris en considération dans l'analyse des résultats du présent rapport de consultation.

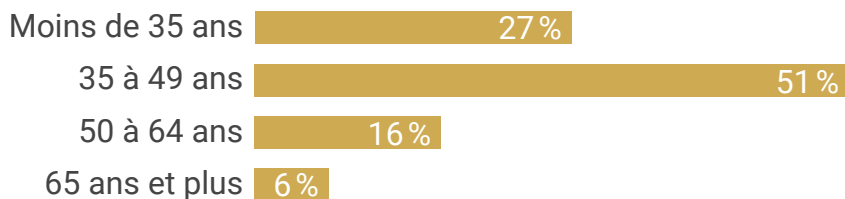
- Les personnes sondées habitent dans l'ensemble des secteurs de l'arrondissement, avec une légère sous-représentation du secteur de Mercier-Ouest.



- Une majorité de femmes ont répondu au questionnaire.



- Une majorité de personnes entre 35 et 49 ans ont répondu au questionnaire.



Les résultats

- INSPIRATION
- FRÉQUENTATION
- IDÉES MAÎTRESSES
- RÊVES

INSPIRATION

.....

Les personnes ayant pris part aux ateliers citoyens étaient invitées à choisir une image inspirante pour l'avenir des parcs et espaces verts de l'arrondissement, et à indiquer pourquoi. Un exercice similaire a été reproduit dans le questionnaire : parmi une banque de 24 images, les suivantes sont celles ayant été choisies par au moins 50 % des répondant.e.s. Les mots-clés sous les images sont quant à eux tirés des ateliers collaboratifs. L'ensemble des résultats se trouve en annexe.



Parcours dans la forêt



Sentiers partagés



Zones de rencontre



Espace culturel



Jeux d'eau



Agriculture urbaine



Conception ludique



Aires de jeux pour enfants



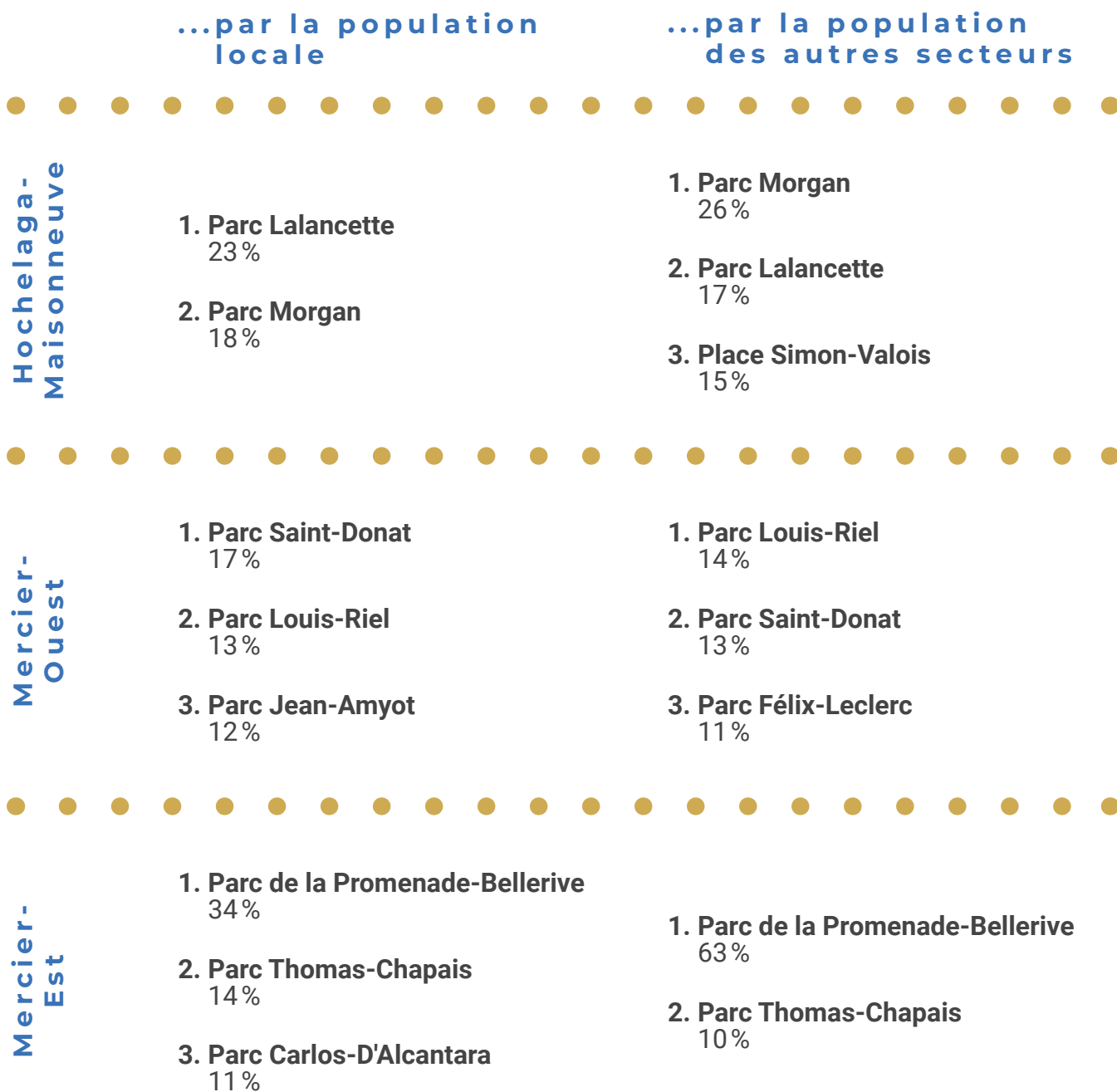
Biodiversité

FRÉQUENTATION

.....

Fréquentation des parcs et espaces verts

Une section du questionnaire a permis de connaître les habitudes de fréquentation des parcs et des espaces verts de l'arrondissement. La section qui suit présente ceux qui sont le plus fréquentés en fonction de chaque secteur (Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest, Mercier-Est), que ce soit par la population du secteur ou par la population provenant des autres secteurs. Seuls les parcs et espaces verts ayant reçu plus de 10 % des votes sont présentés ci-dessous, les listes complètes se trouvant en annexe.



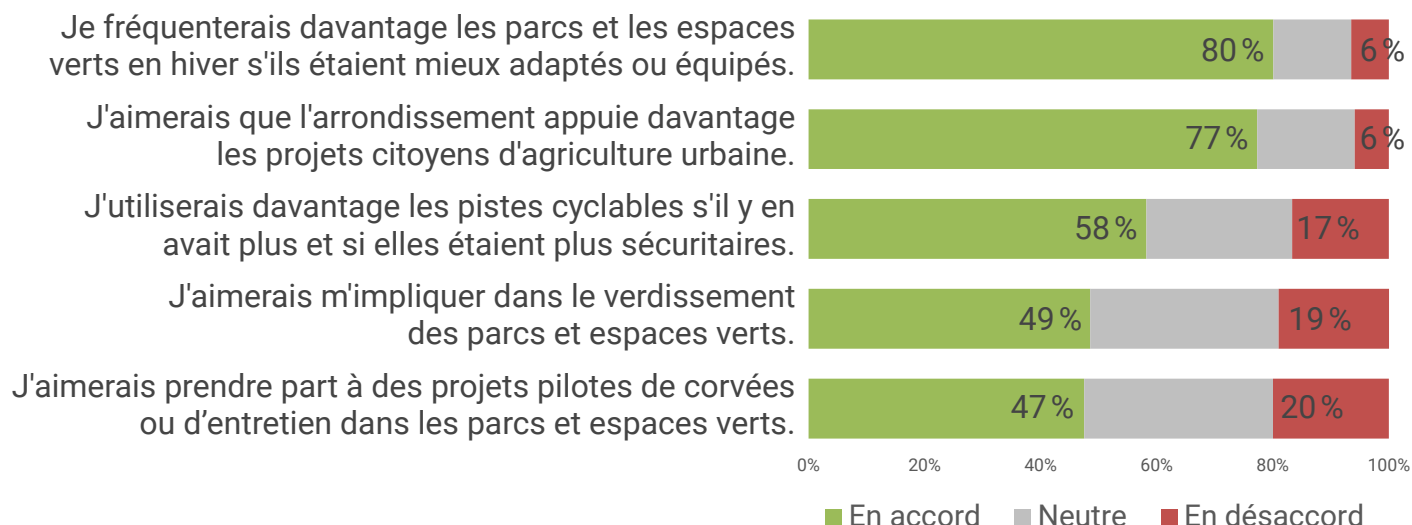
Raisons de non-fréquentation

44% des répondant.e.s ont indiqué ne pas fréquenter les parcs et espaces verts des secteurs de l'arrondissement ne correspondant pas à leur secteur de résidence. Une question ouverte a permis de connaître les raisons pour ne pas les fréquenter. La compilation ci-dessous présente les raisons les plus évoquées (les nombres entre parenthèses représentent l'occurrence des propos) :

- la préférence pour des parcs et espaces verts situés à proximité du domicile **(113 occurrences)**;
- la préférence pour des parcs et espaces verts situés à l'extérieur de l'arrondissement (ex. parc Maisonneuve, Jardin botanique) **(28)**;
- le fait que les parcs et espaces verts de son propre secteur soient suffisants pour répondre aux besoins **(28)**;
- le fait que les parcs et espaces verts des autres secteurs ne soient pas attractifs **(18)**;
- le fait que les parcs et espaces verts des autres secteurs soient difficiles d'accès en transport actif ou collectif (manque de connectivité entre les secteurs) **(17)**;
- l'absence de connaissance des parcs et espaces verts des autres secteurs **(18)**;
- les habitudes quotidiennes qui font en sorte de ne pas avoir besoin de découvrir d'autres parcs ou espaces verts **(11)**;
- le besoin d'aller dans des espaces verts plus sauvages non reconnus (ex. friche ferroviaire, boisé Steinberg) **(10)**;
- l'absence d'entretien et le sentiment de sécurité dans certains parcs et espaces verts d'autres secteurs **(6)**.

Préférences

Les personnes ayant répondu au questionnaire devaient ensuite indiquer leur niveau d'accord avec différentes propositions en lien avec la fréquentation et l'appréciation des parcs et espaces verts de l'arrondissement. Pour une meilleure lecture des résultats, les choix de « fortement en accord » et « plutôt en accord » ont été regroupés, tout comme les « fortement en désaccord » et « plutôt en désaccord ».



IDÉES MAÎTRESSES

.....

Cette section présente les idées soulevées dans les ateliers auprès des partenaires et de la population de l'arrondissement, puis les résultats obtenus à l'aide du questionnaire en ligne (éléments à prioriser). Les résultats sont classés en fonction de chacune des idées maîtresses se trouvant dans le Plan directeur des parcs et des espaces verts. Ces résultats permettront à l'Arrondissement de prioriser les éléments essentiels à mettre en oeuvre dans le cadre d'un plan d'action. Les quelques citations qui accompagnent le texte sont tirées des réponses des personnes sondées dans le questionnaire.

1. Accroître l'accessibilité et la connectivité des parcs

Connecter les parcs et espaces verts entre eux

La création de liens verts favoriserait la connectivité entre les parcs en plus de permettre à la biodiversité de s'épanouir. Il est aussi important de faciliter la traversée des parcs en aménageant et en entretenant des parcours pour les personnes qui les utilisent comme lieu de transit, par exemple pour se rendre à une station de métro. Un certain équilibre doit toutefois être préservé entre les sentiers de roche et ceux asphaltés. Enfin, un réseau d'autobus efficace entre les différents secteurs de l'arrondissement permettrait de relier et desservir les parcs.

Exemples de liens possibles

- Emprise du chemin de fer dans Mercier-Est
- Axe entre le parc Thomas-Chapais et le fleuve Saint-Laurent
- Corridor entre le parc du Boisé-Jean-Milot et le cimetière Saint-François d'Assise
- Connexion de la Promenade Simon-Valois avec l'est de l'arrondissement
- Création du Grand parc de l'Est

Faciliter l'accès sécuritaire aux parcs et espaces verts

Les abords des parcs et espaces verts devraient être sécurisés pour faciliter leur accès aux personnes à pied, notamment le long de la rue Sherbrooke ou d'autres grandes artères où les voitures roulent très vite. Bien que certaines aires de jeux pour enfants doivent être clôturées, la population consultée préfère des parcs ouverts et non clôturés, invitant ainsi à s'y rendre. Par ailleurs, d'autres espaces verts sont difficilement accessibles en raison de restrictions, comme le parc Champêtre ou les friches ferroviaires (accès informel). Enfin, l'éclairage est essentiel pour permettre un accès nocturne aux terrains sportifs.

« Connecter les parcs par des corridors de transport actif agréables et sécuritaires : végétalisés, ombragés, déneigés, non obstrués par des supports à vélo, des déchets et des encombrants, puis suffisamment larges pour tous les usagers. »

Aménager selon les principes d'accessibilité universelle

Les principes d'accessibilité universelle devraient être intégrés à chaque nouvel aménagement. Toutefois, les personnes consultées conviennent qu'il est impossible de rendre l'entièreté des parcs et espaces verts accessibles à court terme et proposent la création de parcs de destination, soit dans les parcs les plus fréquentés (voir page 11). Une attention particulière serait portée à ceux-ci afin de les rendre complètement accessibles.

Améliorer les infrastructures cyclables

Les liens cyclables sont parfois interrompus entre les secteurs ou vers d'autres arrondissements, ce qui complique les déplacements vers les parcs et espaces verts, où des stationnements pour vélos pourraient d'ailleurs être ajoutés. Une attention particulière devrait également être apportée aux pistes cyclables pour les sécuriser (ex. verdissement, signalisation adaptée, intersections réaménagées, lignes au sol).

- Exemples de liens cyclables à améliorer**
- Axes nord-sud à ajouter
- Axes est-ouest via la rue Hochelaga et l'avenue Souigny
- Piste cyclable de la Promenade Bellerive à rendre moins sinueuse
- Connexion avec Anjou

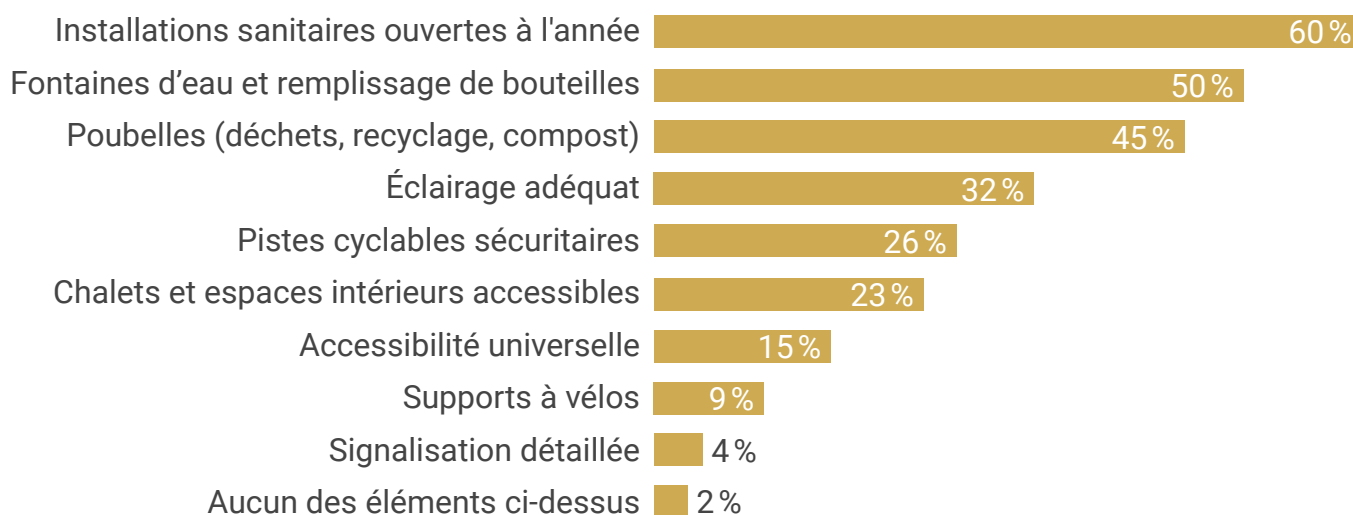
« Ajouter plus de poubelles et de recyclage, en plus d'ajouter des bines de compost pour favoriser le tri sélectif. Combiner avec des activités de sensibilisation à la pollution afin d'avoir des parcs plus propres. Avoir des toilettes ouvertes à l'année, il faut penser aux femmes enceintes et aux jeunes enfants. »

Donner accès à des toilettes et des poubelles

L'absence de toilettes est une problématique importante qui limite l'accès aux parcs et espaces verts, notamment pour les femmes. L'ajout de toilettes chimiques à certains endroits est bien, mais ce n'est pas suffisant ni idéal. Par ailleurs, les installations sanitaires devraient être accessibles à l'année longue afin de permettre à la population de profiter de l'extérieur même en hiver. Il faudrait également qu'il y ait plus de poubelles, bien localisées, avec l'option du recyclage et du compost idéalement, pour éviter que certaines poubelles débordent ou que les gens déposent leurs déchets au sol.

ÉLÉMENTS À PRIORISER

Les personnes sondées devaient indiquer les équipements qu'elles souhaitaient voir en priorité dans les parcs et espaces verts de leur quartier. 647 personnes ont répondu à cette question.



2. Adapter les pratiques à la transition écologique

Planter plus d'arbres

L'arrondissement devrait augmenter l'indice de canopée en plantant plus d'arbres. En plus de contribuer au verdissement, les arbres offrent de l'ombre et rafraichissent les milieux de vie. Ces arbres pourraient être situés sur des espaces gazonnés, comme le long de Notre-Dame ou de terrains de jeu inutilisés. Les espèces d'arbres doivent être sélectionnées afin d'être durables et de contribuer à la biodiversité (ex. espèces indigènes ou arbres fruitiers). Les personnes consultées souhaitent également que les espaces de type forêt soient autant que possible préservés, comme aux environs du terrain de Ray-Mont Logistiques ainsi que le boisé Steinberg, qui pourrait devenir un parc-nature.

Mettre des arbres ou arbustes diversifiés et colorés, pas que des fleurs annuelles. Exemple, au printemps, je prends certains chemins plutôt que d'autres car j'adore les lilas, ça sent bon et c'est magnifique. Donc essayer de trouver des variétés attrayantes au niveau des sens (odorat, vue).

Préserver et mettre en valeur la biodiversité

Les personnes consultées sont d'avis qu'il faut cibler certains endroits pour préserver et mettre en valeur la biodiversité de la faune et la flore, et ce de plusieurs façons :

- Planter des massifs de fleurs et végétaux indigènes;
- Installer des nichoirs et mangeoires à oiseaux;
- Installer des ruches d'abeilles, en s'assurant de ne pas entrer en compétition avec les abeilles sauvages;
- Déminéraliser dans les parcs, mais aussi sur les voies publiques (ex. construction de saillies de trottoirs, sécurisation des pistes cyclables par des pots de fleurs);
- Installer du mobilier fleuri et planté;
- Collaborer avec le Biodôme ou l'Insectarium pour la mise en place de projets environnementaux;
- Ne pas tondre systématiquement le gazon (tonte différée) et éviter de couper le gazon à proximité des troncs d'arbres;
- Adapter les entretiens des parcs et espaces verts (ex. contrôle de l'herbe à poux au printemps).

Sensibiliser à la protection de l'environnement

Il est important de sensibiliser les différents groupes d'âge à l'importance de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Des parcours et des panneaux d'information imagés permettraient de découvrir les parcs et de comprendre les projets environnementaux qui y sont mis en place. Du théâtre dans les boisés ou des classes dans la nature permettraient d'éduquer de façon ludique les plus jeunes. Enfin, des brigades pourraient se promener dans les parcs afin de sensibiliser la population aux bonnes pratiques.

Encourager les projets d'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine est une façon de verdir, de contribuer à la biodiversité, en plus de préconiser l'autonomie alimentaire. L'offre en jardins collectifs et communautaires n'arrive pas à répondre à la demande actuelle. Il faudrait donc trouver une façon de démarrer davantage de projets, que ce soit en dédiant des aires pour jardiner dans les parcs, en ajoutant des boîtes à jardiner à la disposition de la population ou en offrant des classes d'horticulture. Par ailleurs, les jardins gagneraient à être annexés à des parcs afin de créer un milieu de vie dynamiques et d'impliquer les enfants. Dans certains cas, les récoltes pourraient être remises aux populations plus démunies du quartier.

Implanter une stratégie d'engagement citoyen

Plusieurs projets précédemment cités pourraient être mis en place à l'aide d'une stratégie d'engagement citoyen, à travers laquelle l'Arrondissement encourage ce type de projets avec un soutien technique et financier, par exemple en dédiant une personne-ressource. Les citoyens et citoyennes pourraient ainsi s'organiser pour développer des projets de ruelles vertes, de plantation ou d'agriculture urbaine, contribuant du même coup au sentiment d'appartenance.

Ramener la présence de l'eau

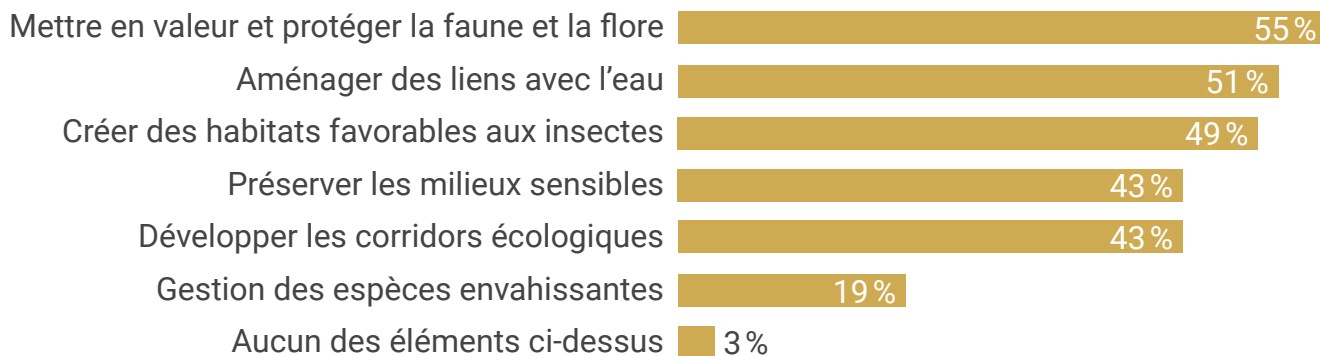
Les personnes consultées souhaiteraient que la thématique de l'eau soit plus présente dans les aménagements, que ce soit par des bassins de rétention dans les parcs ou les saillies de trottoir, des milieux humides recréés ou des étangs aménagés avec des fontaines ou cascades. Certaines personnes souhaitent que l'ancien ruisseau Molson soit remis en valeur.

« On pourrait agrandir la surface des espaces verts en plantant des végétaux dans les fosses d'arbres qui agrémentent plusieurs rues. Certains citoyens font preuve d'initiative en plantant ces petites surfaces de plantes diverses. Ça devrait être soutenu par l'arrondissement. »

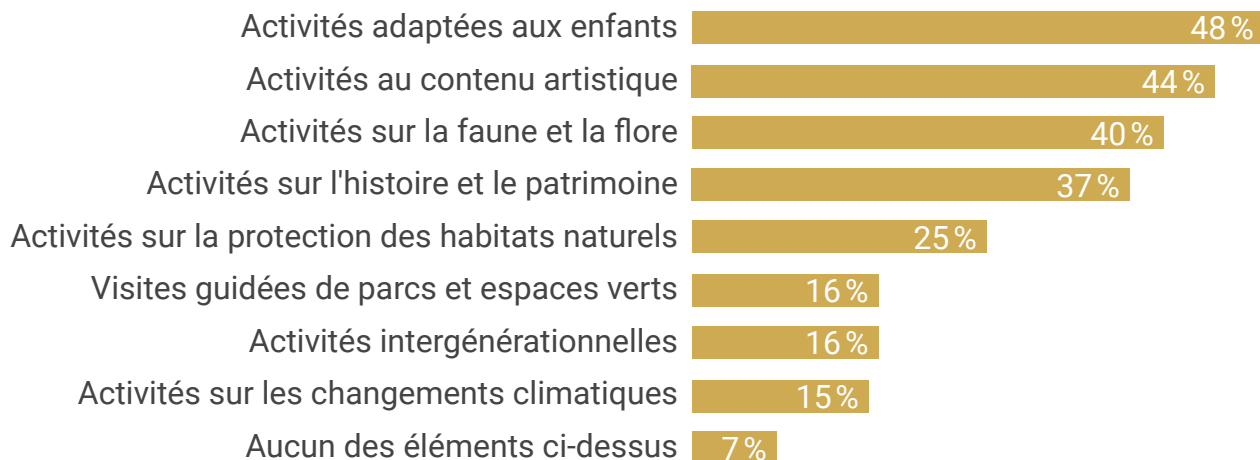
ÉLÉMENTS À PRIORISER

Les personnes sondées devaient indiquer de quelle façon préserver la biodiversité en priorité, puis à quelles activités elles souhaiteraient participer en priorité si celles-ci étaient offertes dans les parcs et espaces verts du quartier. 647 personnes ont répondu à ces deux questions.

Biodiversité



Activités



3. Enrichir les méthodes pour rendre les aménagements plus durables

Cette idée maîtresse a été abordée lors de l'atelier avec les partenaires. Le sujet n'a pas été abordé spécifiquement avec la population, ni dans les ateliers, ni dans le questionnaire en ligne.

Planifier les projets en amont avec les partenaires

L'Arrondissement pourrait développer davantage de partenariats en vue de mettre en place des projets structurants dans les parcs et espaces verts, notamment avec le centre de service scolaire. La consultation de partenaires ciblés dans la planification des projets d'envergure pourrait alors se faire en amont afin de mieux prévoir les besoins à venir. Par ailleurs, un meilleur dialogue avec les arrondissements contigus permettrait de mieux répartir l'offre en équipements pour les secteurs résidentiels qui se trouvent près des limites de l'arrondissement, notamment au niveau de l'utilisation des terrains sportifs.

Entretenir les équipements existants

Plusieurs équipements existants sont présentement désuets et mériteraient d'être modernisés. L'effort devrait aller principalement à rénover ces infrastructures.

«
Simplement d'entretenir plus régulièrement les modules de parcs. Est-ce que les arrondissements ont une grille pour évaluer l'usure des modules? Faites-vous des tournées d'inspection des modules?
»

4. Favoriser une répartition et une diversité de l'offre d'équipements

Mieux répartir l'offre de terrains réservés aux sports

Plusieurs sports ont été nommés par les personnes consultées : tennis, volleyball, basketball, soccer. Certains secteurs manquent de terrains de basketball ou de soccer. Au niveau du soccer, il y a d'ailleurs eu une recrudescence des inscriptions dans les dernières années, avec environ 50 % plus de membres qu'en 2019. Une personne a soulevé l'idée de reconvertir les terrains de baseball inutilisés en terrains plus polyvalents. Il faudrait également que les terrains soient éclairés le soir afin de permettre de pratiquer plus tard. Des terrains synthétiques recouverts d'un dôme et chauffés permettraient la pratique de sports en hiver et lorsqu'il pleut.

Diversifier l'offre destinée à tous les groupes d'âge

L'offre d'activités devrait s'adresser à l'ensemble des groupes d'âge, notamment répondre aux besoins des adolescents et des personnes âgées, en plus de permettre de profiter des parcs et espaces verts en toute saison. Plusieurs activités ont été nommées : planchodrome, pistes d'hébertisme, pistes de vélos de montagne ou à pneus surdimensionnés, tir à l'arc, ping-pong, patinoires, sentiers de glace, aires d'exercice, aires de jeux pour enfants de tous âges, grosses balançoires, bacs à sable, buttes à glisser, etc. D'autres activités en déplacement permettraient de découvrir les parcs : disque-golf, parcours au sol ou dans la forêt, parcours d'orientation. Toute cette offre devrait être communiquée efficacement à la population, que ce soit en ligne ou dans les parcs. Par ailleurs, un système de location pourrait être mis en place pour différents équipements sportifs, comme les skis, les patins ou les kayaks.

Favoriser la détente et les rencontres

Les gens se rendent souvent au parc pour se détendre et rencontrer d'autres personnes. L'Arrondissement devrait donc faciliter ces rencontres, par exemple en mettant en place des placettes ou places publiques éphémères proposant une offre alimentaire et en installant plus de tables de pique-nique et de hamacs. L'ambiance devrait y être agréable grâce à l'ajout d'art public, de mobilier unique et d'éclairage. Enfin, les zones d'ombre sont essentielles pour profiter des parcs en été, que ce soit grâce à la présence d'arbres ou à des toiles tendues.

Faire place à la culture

Plusieurs idées ont été soulevées afin d'animer les parcs et espaces verts avec la culture : pianos publics, concerts, croque-livre, festivals, théâtre dans les boisés, soirées cinéma, bouffe de rue, etc. Ces activités permettraient par ailleurs de mettre en valeur les artistes locaux et de découvrir les parcs et espaces verts de l'arrondissement. L'installation de petits marchés fermiers éphémères serait aussi une bonne idée pour animer les parcs en plus d'améliorer l'offre alimentaire de certains secteurs.

« Mettre de l'avant la richesse artistique du quartier en mettant de l'avant l'oeuvre d'artistes locaux (visuel, musique, marchés...) »

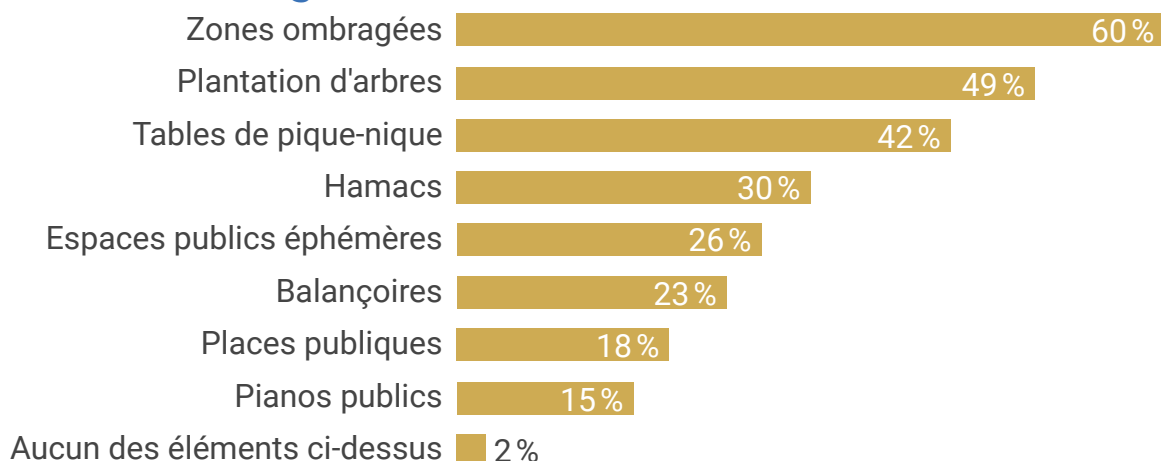
Donner accès à l'eau

L'eau étant déjà accessible dans le parc de la Promenade-Bellerive, plusieurs activités nautiques pourraient s'y développer, comme la baignade, la location d'embarcations nautiques ou la pêche récréative. Ailleurs, des brumisateurs et des jeux d'eau pourraient être installés dans les parcs pour permettre de se rafraîchir. Enfin, les piscines extérieures pourraient ouvrir plus tôt et fermer plus tard pendant l'été.

ÉLÉMENTS À PRIORISER

Les personnes sondées devaient indiquer quels aménagements favorisant la détente et les rencontres elles souhaitaient retrouver en priorité, puis quelles activités elles souhaitaient pouvoir pratiquer en priorité dans le quartier. 647 personnes ont répondu à la question sur les aménagements et 635 personnes à la question sur les activités.

Aménagements



Activités



Autres activités nommées : activités nautiques, astronomie, badminton, balle molle, baseball, espace créatif, glissade, jeux de société, mini-golf, planche à roulette, pétanque, ping pong, sentiers de glace

RÊVES

.....

Les personnes sondées avaient la possibilité de partager une idée afin d'améliorer leur expérience dans les parcs et espaces verts du quartier. L'analyse de ces réponses a permis de faire ressortir une série de rêves qui ont été regroupés en plusieurs catégories (les nombres entre parenthèses représentent l'occurrence des propos) :

1. Biodiversité (55 occurrences)

Il faut planter plus d'arbres et de fleurs diversifiés pour que les parcs et espaces verts soient le plus verts possible, et attirent la faune et la flore.

2. Mobilier (48)

Il faut installer plus de mobilier permettant la détente et les rencontres (tables de pique-nique, bancs, hamacs, espace BBQ, etc.).

3. Accès à l'eau (40)

Il faut aménager des accès au fleuve Saint-Laurent, mais aussi créer des bassins artificiels et plus de piscines et jeux d'eau.

4. Sports (34)

Il faut faire place aux différents sports dans les parcs et espaces verts, en adaptant l'offre en terrains sportifs.

5. Propreté (33)

Il faut s'assurer que les parcs soient propres en ajoutant des toilettes et des poubelles.

6. Culture (32)

Il faut faire place à la culture dans les parcs et espaces verts : théâtre, festival, foire, art visuel, installations interactives, etc.

7. Entretien (32)

Il faut s'assurer d'entretenir les infrastructures existantes avant de penser à en ajouter.

8. Restauration (22)

Il faut prévoir des espaces et des moments pour avoir des camions de bouffe de rue et des marchés fermiers dans les parcs.

9. Place aux chiens (22)

Il faut faire place aux chiens en leur dédiant plus d'espace (parcs à chiens) et en prévoyant des fontaines d'eau pour chiens.

10. Sécurité (21)

Il faut plus de sécurité dans les parcs et espaces verts, notamment grâce à la surveillance policière.

11. Nouveaux espaces verts (19)

Il faut ajouter des espaces verts dans l'arrondissement (ex. parc-nature, friches ferroviaires, etc.).

12. Aspect communautaire (15)

Il faut des parcs inclusifs, adaptés pour l'ensemble des groupes d'âge.

13. Aires de jeux (14)

Il faut des aires de jeux attirantes, ludiques et bien conçues pour différents groupes d'âge.

14. Sentiers (13)

Il faut plus de sentiers permettant de découvrir les parcs et espaces verts, que ce soit à pied, en ski de fond ou en patin.

15. Nature sauvage (13)

Il faut garder des espaces non aménagés pour laisser la nature le plus sauvage possible.

16. Connectivité des parcs (12)

Il faut connecter les parcs et espaces verts par des corridors de biodiversité et de transport actif agréables et sécuritaires

17. Mise en valeur de l'hiver (12)

Il faut aménager les parcs afin de pouvoir en profiter pleinement en hiver : buttes, patinoire, ski de fond, stations chauffantes, etc.

18. Sensibilisation (9)

Il faut faire plus de sensibilisation pour éduquer les gens au respect de la nature et à la propreté dans les parcs et espaces verts.

19. Agriculture urbaine (9)

Il faut aménager des jardins communautaires et des fermes urbaines.

20. Place aux vélos (7)

Il faut encourager la pratique du vélo : stationnements, pistes cyclables, atelier de réparation de vélos, etc.

21. Accessibilité universelle (3)

Il faut des aménagements conçus selon les normes d'accessibilité universelle.

Les annexes

- PARTICIPATION
- RÉSULTATS COMPLETS

PARTICIPATION

.....

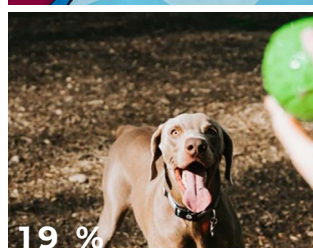
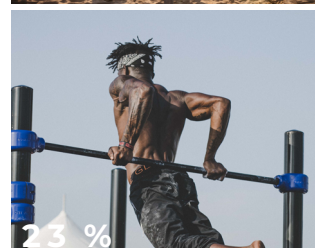
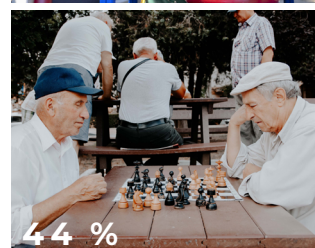
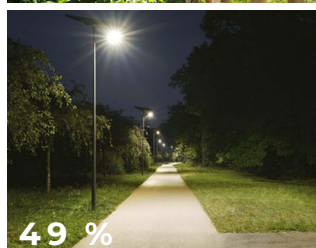
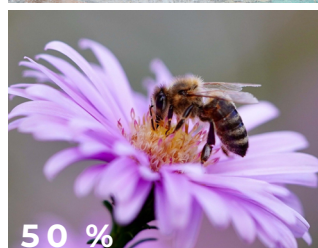
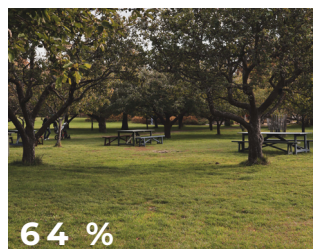
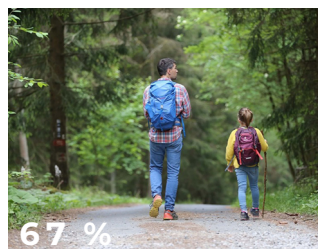
Liste des partenaires (organismes et écoles)

- Accès Escalade Montréal
- Centre récréatif et communautaire St-Donat
- Château Dufresne
- Club Gymnacentre
- Club soccer Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Comité Bails
- Comité d'aménagement de la cour de l'école primaire Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
- Comité de surveillance Louis-Riel
- Comité du parc Thomas-Chapais
- Comité Promenade Bellerive
- École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
- École Saint-Justin
- Jeunes Sportifs d'Hochelaga
- L'étoile de Pacho
- La Maison des Enfants de l'île de Montréal
- Les ateliers d'Antoine
- Service des loisirs Saint-Fabien
- Société d'animation de la Promenade Bellerive
- Solidarité Mercier-est

RÉSULTATS COMPLETS

Choisissez parmi les images suivantes celles qui vous inspirent le plus pour l'avenir des parcs et espaces verts de l'arrondissement. (aucune limite de réponse)

630 personnes ayant répondu



1. Quels parcs ou espaces verts de votre quartier fréquentez-vous le plus souvent?(3 réponses maximum)

Hochelaga-Maisonneuve : 256 personnes ayant répondu

Mercier-Ouest : 169 personnes ayant répondu

Mercier-Est : 236 personnes ayant répondu

2. Fréquentez-vous d'autres parcs et espaces verts situés dans d'autres secteurs de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve? Si oui, lesquels fréquentez-vous le plus souvent?(3 réponses maximum par secteur)

Hochelaga-Maisonneuve : 242 personnes ayant répondu

Mercier-Ouest : 142 personnes ayant répondu

Mercier-Est : 106 personnes ayant répondu

	1. Fréquentation par population locale	2. Fréquentation par population d'autres secteurs
Hochelaga-Maisonneuve		
Parc Lalancette	23 %	17 %
Parc Morgan	18 %	26 %
Parc Hochelaga	8 %	5 %
Place Simon-Valois	8 %	15 %
Parc Saint-Clément	7 %	7 %
Parc Ovila-Pelletier	5 %	2 %
Parc de Saint-Aloysius	5 %	1 %
Parc Raymond-Préfontaine	5 %	2 %
Place Gennevilliers-Laliberté	3 %	1 %
Promenade Luc-Larivée	3 %	0 %
Parc de Rouen / Bennett	3 %	2 %
Parc Théodore	2 %	1 %
Jardin communautaire Maisonneuve	2 %	6 %
Square Dézéry	2 %	1 %
Place des Tisserandes	1 %	0 %
Promenade Marie-Victoire-Du Sault (Antenne Longue-Pointe)	1 %	4 %
Parc Champêtre	1 %	4 %
Parc Jacques-Blanchet	1 %	0 %
Parc Sicard	1 %	0 %
Parc Edmond-Hamelin	0 %	1 %
Parc Napoléon-Sénécal	0 %	0 %
Parc Wolfred-Nelson	0 %	1 %
Jardin communautaire Antenne Longue-Pointe	0 %	0 %
Parc Fernand-Gignac	0 %	2 %
Parc de Rouville	0 %	0 %
Jardin communautaire Hochelaga	0 %	2 %
Place Louis-Charles-Routhier	0 %	0 %
Parc Sarah-Maxwell	0 %	0 %

	1. Fréquentation par population locale	2. Fréquentation par population d'autres secteurs
Mercier-Ouest		
Parc Saint-Donat	17%	13%
Parc Louis-Riel	13%	14%
Parc Jean-Amyot	12%	6%
Parc de l'Ancienne-Pépinière	9%	5%
Parc du Vaisseau-d'Or	8%	6%
Parc Pierre-Bédard	7%	1%
Parc Félix-Leclerc	6%	11%
Parc Dickson / Pierre-Bédard	3%	2%
Parc du Boisé-Jean-Milot	3%	6%
Parc Beauclerk	3%	4%
Parc Dickson / Monsabré	2%	3%
Parc Olivier-Guimond	2%	3%
Parc Radisson	2%	0%
Parc Francesca-Cabrini	2%	4%
Parc Bossuet	2%	2%
Parc Rougemont	2%	3%
Parc Thibodeau	2%	1%
Parc Guillaume-Couture	1%	1%
Jardin communautaire Louis-Hippolyte-Lafontaine (Institut)	1%	0%
Parc De Lotbinière	1%	1%
Parc Mignault	1%	1%
Jardin communautaire Arc-en-sol	1%	2%
Parc Guybourg	0%	2%
Jardin communautaire Monsabré	0%	7%
Parc Faribault	0%	0%
Parc Lady-Alys-Robi	0%	0%
Parc Lucille-Teasdale	0%	1%
Parc T.-X.-Renaud	0%	0%
Jardin communautaire Cabrini (annexe)	0%	1%
Jardin communautaire Jacques-Charbonneau (Cabrini)	0%	0%
Jardin communautaire Marseille	0%	1%

	1. Fréquentation par population locale	2. Fréquentation par population d'autres secteurs
Mercier-Est		
Parc de la Promenade-Bellerive	34 %	63 %
Parc Thomas-Chapais	14 %	10 %
Parc Carlos-D'Alcantara	11 %	5 %
Parc Saint-Victor	8 %	3 %
Parc Pierre-Bernard	7 %	1 %
Parc Liébert	6 %	1 %
Parc L.-O.-Taillon	4 %	1 %
Parc Clément-Jetté	3 %	4 %
Parc De La Bruère	3 %	2 %
Parc Pierre-Tétreault	2 %	3 %
Parc Honoré-Mercier	2 %	4 %
Parc Sainte-Claire	1 %	0 %
Parc Chénier / Beaugrand	1 %	1 %
Parc De Forbin-Janson	1 %	0 %
Parc Michel-Bourdon	1 %	0 %
Jardin communautaire BP Tétreaultville	0 %	0 %
Parc De Beaujeu	0 %	0 %
Parc Dupéré	0 %	2 %
Parc Germaine-Pépin	0 %	0 %
Allée des Infirmières	0 %	0 %
Jardin communautaire Clément-Jetté Nord	0 %	0 %
Parc Aubry / De Teck	0 %	0 %
Parc de la Capture-d'Ethan-Allen	0 %	0 %
Parc Georges-V	0 %	0 %
Parc Hector-Vinet	0 %	0 %
Parc Juliette-Huot	0 %	0 %
Place Lepailleur	0 %	0 %
Allée Norman-McLaren	0 %	0 %
Jardin communautaire Dupéré	0 %	0 %
Jardin communautaire Souigny	0 %	1 %
Place Curatteau	0 %	0 %
Parc Madeleine-Huguenin	0 %	0 %
Jardin communautaire Pierre-Bernard	0 %	0 %